

Réf: Dossier N° : 48785

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CREATIVA COMMUNICATION »

Siège social : ABIDJAN - PLATEAU 16,RUE PARIS VILLAGE, 05 BP
2112 ABIDJAN 05

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29 Mars 2018 reçus par Me KOUAME KOFFI ATHANASE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 23 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CREATIVA COMMUNICATION » .

Objet: La papeterie, l'impression grand et petit format, la charte et création, les grands travaux publicitaires, l'affichage et la signalisation, l'habillage des façades..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU 16,RUE PARIS VILLAGE, 05 BP
2112 ABIDJAN 05

COGERANT: Monsieur HANINE ZEROUALI-MOUHIB. Monsieur OMAR ALOUI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10982 du 23/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10254 du 23/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

